



COMMUNE D'ORP-JAUCHE

CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL

Orp-Jauche, le 21 juin 2021.

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

Conformément à l'article L1122-13 §1^{er} du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et au Règlement d'Ordre Intérieur, nous avons l'honneur de vous inviter à participer à la séance du conseil communal qui aura lieu **le 29 JUIN 2021 à 20 heures 30 minutes, à la Salle communale de Marilles, rue de Hannut à 1350 ORP-JAUCHE.**

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit en annexe.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue, l'assurance de notre considération très distinguée.

Pour le Collège communal,
Par ordonnance,

La Directrice générale,

Sabrina SANTUCCI



Le Bourgmestre,

Hugues GHENNE

ORDRE DU JOUR :
(première convocation)

1. SECRETARIAT

- 1.1. Application du droit à interpellation du public ;
- 1.2. Approbation du procès-verbal de la séance du 25 mai 2021 ;
- 1.3. Prise d'acte du désistement du 2^{ème} suppléant de la liste PACTE du mandat de conseiller communal ;
- 1.4. Installation, prestation de serment et déclaration d'apparentement d'un conseiller communal ;
- 1.5. Désignation d'un délégué au sein de l'Immobilière publique du Centre et de l'Est du Brabant wallon (IPBW) ;
- 1.6. Désignation d'un délégué au sein de l'Intercommunale de Mutualisation Informatique et Organisationnelle ;
- 1.7. Application du Décret du Gouvernement wallon du 29 mars 2018 modifiant le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation – Rapport de rémunération, jetons de présence et avantages en nature perçus par les mandataires locaux pour l'exercice 2020 ;
- 1.8. Adoption d'un Règlement concernant la protection animale contre les risques liés à l'usage nocturne des tondeuses à gazon automatisées ;
- 1.9. Vidéosurveillance et protection des données privées – Avis du Conseil communal sur une nouvelle installation de caméras de vidéosurveillance à la Maison communale, au bâtiment de la Salle des mariages, à la Salle AGEHO et à l'Eglise Saint-Martin de Jauche ainsi que sur une installation existante à la Salle de l'Entité ;

2. COMPTABILITE

- 2.1. Approbation du compte de l'exercice 2020 ;
- 2.2. Approbation de la première modification budgétaire de l'exercice 2021 ;
- 2.3. Plan de soutien régional en faveur des clubs sportifs : Maintien des tarifs d'occupation de salles communales en faveur des clubs sportifs ;
- 2.4. Plan de soutien régional en faveur des clubs sportifs : Adoption d'un règlement communal relatif à l'octroi de primes en faveur des clubs sportifs ;
- 2.5. Adhésion à l'appel à projets de la Province du Brabant wallon relatif à la stimulation du commerce local et des circuits courts (+ déf du périmètre) ;
- 2.6. Approbation d'un règlement d'octroi de prime communale en faveur des porteurs de projets sélectionnés par la Province du Brabant wallon dans le cadre de l'appel à projet sur la digitalisation des commerces ;
- 2.7. Tutelle spéciale d'approbation – Approbation du compte de l'exercice 2020 de la Fabrique d'église Saint-Martin de Jauche ;
- 2.8. Octroi d'un subside de fonctionnement en faveur de l'asbl Culturalité en Hesbaye Brabançonne pour l'exercice 2021 ;
- 2.9. Octroi d'un subside de fonctionnement en faveur de Centre Culturel Jodoigne et Orp-Jauche asbl pour l'exercice 2021 ;
- 2.10. Octroi d'une provision pour le paiement direct et automatique des menues dépenses liées au fonctionnement du Plan de Cohésion sociale ;
- 2.11. Octroi d'une provision pour le paiement direct et automatique des menues dépenses liées au fonctionnement des écoles communales et désignation des agents responsables de ces dépenses ;
- 2.12. Octroi d'un subside en faveur de l'Association Eugène Malevé, comme aide à la relance économique dans le cadre de la crise sanitaire liée à la Covid-19 ;

3. ENERGIE

- 3.1. Renouvellement des GRD – Décision de mutualiser, au niveau du territoire du GAL, l'appel à candidature pour la proposition de désignation comme gestionnaire de réseaux de distribution d'électricité et/ou de gaz sur le territoire communal, désignation de la Ville de Jodoigne comme Commune pilote et validation des critères ;

4. URBANISME

- 4.1. Création d'une nouvelle voirie de desserte dans le cadre d'une demande de permis d'urbanisme groupé portant sur une parcelle sise à front de la rue du Pirchat au lieu-dit « Chaufort » à Orp-Le-Grand – Approbation

HUIS CLOS.

5. ENSEIGNEMENT

- 5.1. Ratification de la décision prise par le Collège en sa séance du 10 mai 2021 et ayant trait à l'arrêt de la liste des emplois vacants au 15 avril 2021 et à l'établissement de la liste des temporaires prioritaires ;
- 5.2. Ratification de la décision prise par le Collège communal en sa séance du 03 mai 2021 et ayant trait au remplacement d'un instituteur primaire à l'école communale de Jandrain ;
- 5.3. Ratification de la décision prise par le Collège communal en sa séance du 03 mai 2021 et ayant trait au remplacement d'une institutrice maternelle à l'école communale d'Orp-le-Grand ;
- 5.4. Ratification de la décision prise par le Collège communal en sa séance du 10 mai 2021 et ayant trait au remplacement d'une institutrice maternelle à l'école communale d'Orp-le-Grand ;
- 5.5. Ratification de la décision prise par le Collège communal en sa séance du 10 mai 2021 et ayant trait au remplacement d'un instituteur primaire à l'école communale de Jauche ;
- 5.6. Ratification de la décision prise par le Collège communal en sa séance du 07 juin 2021 et ayant trait au remplacement d'une institutrice primaire à l'école communale de Folx-les-Caves ;
- 5.7. Ratification de la décision prise par le Collège communal en sa séance du 07 juin 2021 et ayant trait à la modification de l'intitulé du congé sollicité par une institutrice primaire pour l'année scolaire 2020-2021 ;
- 5.8. Ratification de la décision prise par le Collège communal en sa séance du 14 juin 2021 et ayant trait au remplacement d'une institutrice primaire à l'école communale de Folx-les-Caves ;

6. PATRIMOINE

- 6.1. Vente d'une partie d'une parcelle communale sise rue Pierre Renard à Noduwez et cadastrée 7^{ème} division, section D, n°433R – Décision de principe ;